



DR

Aurélie Dubourg

La directrice du développement des ressources humaines de Derichebourg Multiservices a accueilli, à Créteil en septembre, la première promotion du centre de formation des apprentis (CFA) créée par l'entreprise.

Rencontrez-vous des problèmes de recrutement ?

Il y a des métiers en tension et au-delà, nous voulons aller à la rencontre de la jeune génération, lui faire connaître nos métiers et constituer un vivier pour l'avenir. Cette année, nous accueillons 100 apprentis, l'objectif est d'aller vers des promotions de 150 à 200 jeunes. La formation dure un an et concerne différents niveaux scolaires. Nous avons notamment une classe d'électriciens en certificat d'aptitude professionnelle (CAP), mais aussi des diplômés bac +3 ou +4.

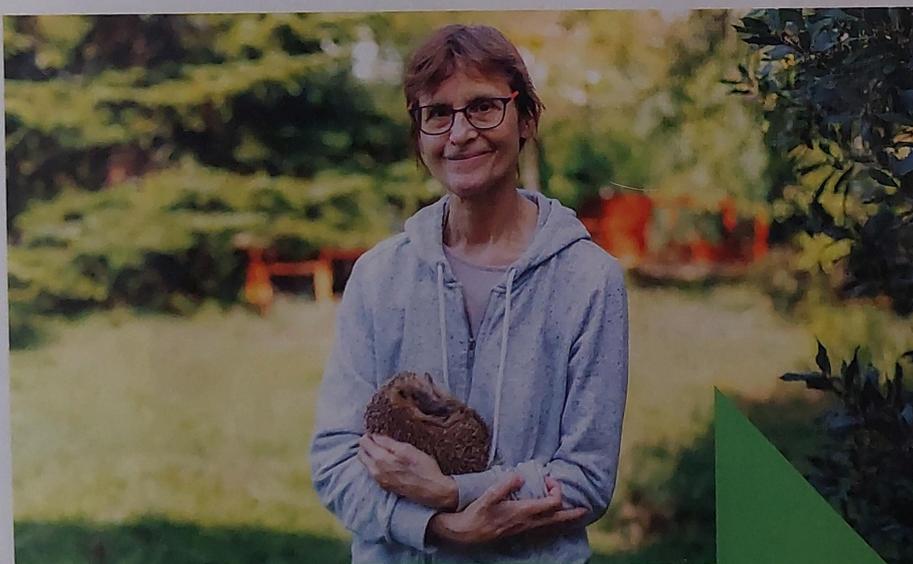
+ d'infos sur derichebourg-multiservices.com

À l'issue de la formation, quelles sont les chances d'un apprenti de bénéficier d'un CDI ?

Elles sont très élevées car les formations dispensées par notre CFA visent à couvrir les besoins de l'entreprise. Par exemple, en ce moment, nous sommes en déficit de gestionnaires de paie, de chargés d'études ou de techniciens de maintenance... Nous espérons qu'une majorité de jeunes signeront chez nous car Derichebourg Multiservices, qui compte aujourd'hui 36 000 salariés, est capable, de par sa taille, d'offrir des parcours de carrière...

Propos recueillis par Stéphane Le Puill

Eric Legrand



Sauver les hérissons en détresse

Saint-Maur-des-Fossés. Après avoir été durant cinq ans bénévole à l'École nationale vétérinaire d'Alfort, Corinne Buren a obtenu l'autorisation d'ouvrir, fin 2021, à son domicile, un refuge pour hérissons. Membre du réseau Les P'tits Kipik, elle soigne les hérissons pour ensuite les relâcher dans les jardins de particuliers volontaires. S.L.P.

+ d'infos : lesptitskipik.fr

SOUTIEN À LA RECHERCHE

Dans le cadre de l'édition 2023 du Prix de la recherche du Val-de-Marne, le Département récompense les travaux de douze étudiants, quatre mémoires de master et huit thèses de doctorat.

Une allocation de 22 500 euros sera répartie entre les lauréats. Les manuscrits concernent les sciences humaines, l'éco-gestion ou encore les sciences dites « dures ».

Un jury composé de 114 chercheurs et experts a lu quelque 83 travaux.

Pour 2024, la clôture du dépôt en ligne des dossiers est fixée au 22 décembre.

A.A-S.